# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 AOUT 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
J. DUVERGER. S. HARBY.
No ... rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 12 AOUT.

POUR LE CONGRES
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT

Trésorier d'Etat :
HARRY T. HAYES — de la Nouvelle-Orléans

Auditeur des Comptes Publics :
JOHN E. KING — de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques :
A. H. LAMON — de Ouest-Baton Rouge.

Association centrale whig du Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de cette Association s'assembleront ... à 8 heures P. M., au lieu ordinaire, dans l'hôtel des Etats-Unis, encoignure Champs-Elysées et Victoire.

T. W. COLLENS, Président.

... Secrétaires.

CONVENTION D'ETAT WHIG.

... dans les journaux de Bâton Rouge ... rendu détaillé de la double ... whigs réunis en convention ... nommer les candidats aux ... de trésorier et de surintendant de l'instruction publique.

... a été appelée à l'ordre à onze ... par l'honorable J. R. Dufrocq, ... pour former le bureau, les personnes ... dont le choix a été ratifié à ...

... C. Vanwinkle, de la Pointe Coupée ... A. Marston, d'Est ... M. D. Clark, d'Ouest Bâton Rouge ... Philip Winfree Jr., d'Ouest ... et James W. Duplessis, de la ...

... R. Chinn, d'Ouest Baton Rouge, a présenté la résolution suivante, qui a été adoptée :

... Electors soit celle qu'adoptera ... désigner par la voie du scrutin les ... trésorier, d'auditeur et de ... instruction publique, c'est-à-dire ... donnés à raison d'une voix ... whigs reçues pendant la dernière élection ... additionnelle pour toute fraction ...

... Morgan, d'Est Bâton-Rouge présente la suivante :

... membre par paroisse et district ... nommé pour présenter les noms des ... d'auditeur, de trésorier et de ... instruction publique ... à l'unanimité.

... a formé le comité de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| ... | F D Conrad, rapporteur. |
| ... Rouge, | B R Chinn, |
| ... Rouge, | P H Morgan, |
| ... | A. Marston, |
| ... | Thos. Alexander, |
| ... | Louis Busch, |
| ... dist. rep. | R H Prendergast, |
| ... | J W Duplessis, |
| ... | F C Gandy, |
| ... | J A Bonneval, |
| ... | A. Blache, |
| ... | F C Laville, |
| ... | H E Johnson, |

... a donné lecture d'une lettre ... dans laquelle cet honorable citoyen ... qu'il n'était pas candidat pour ... auditeur.

... levée pendant une heure pour ... comité de faire son rapport.

... étant de nouveau réunie, le ... comité annonce que d'après la ... Convention ledit comité n'avait ... noms qu'on pouvait lui suggérer ... par conséquent une liste de ...

... ayant proposé d'inviter le comité ... candidat par place, la ré... Le comité ... était revenu peu d'instants ... délibérations, a présenté ... suivants :

... Harry T. Hayes, de la Nouvelle-Orléans.

... John E. King, de St-Landry.

... de l'instruction publique.—A. ... d'Ouest Baton Rouge.

... a été proposé par la Convention ... de trésorier, M. Jas. W. Da... M. A. Watkins, de la Nlle-Orléans ... ayant procédé au scrutin ... 41 voix et M. Watkins ... a été conséquemment déclaré à ... Convention.

... M. Day, a été proposé ... Le scrutin a donné ... M. King 41 voix, M. Day, ...

... a été proposé conjointement ... surintendance de l'instruction ... scrutin a donné le résultat ... voix, Bryan, 9.

... de M. Lamon, un comité ... a été nommé pour annoncer ... leur désignation. Le président ... former ce comité, MM. F. D. Conrad, ... M. G. Bryan, S. Henderson et ...

... a présenté ensuite la résolution ... a été adoptée à l'unanimité :

... d'un membre par paroisse et ... nommé par le président ... Vice-présidents, lequel comité ... Whig de l'Etat, tiendra ... Orléans, ses autorisés à remplir ... survenir dans le ticket ... les mesures qui ... l'intérêt du parti whig ... formé comité exprès ... whig de l'Etat.

... la résolution précédente, le président ... citoyens dont les noms suivent :

**Comité Central Whig de l'Etat :**

| | |
|---|---|
| ... | H M Summers, |
| ... | A J Wedderburn, |
| ... | Chas M Waterman, |
| ... | M E Edwards, |
| ... | Joseph Lanata, |
| ... | Louis Surgi, |
| ... | T W Collens, |
| ... | J P Labarre, |
| ... | Wm Lee Bugs, |
| ... | John A Watkins, |
| ... | John M Burke, |
| ... | A B Leger, |
| ... | Dr J B Wilkinson, |
| ... | Jacques Toutant, |
| ... | Fergus Gardere, |
| ... | Dr Wm H Taylor |
| ... Baptiste | A Boudousquié, |
| ... | Alfred Roman, |
| ... | L D Nichols, |
| ... | J L Petit, |
| ... Baton Rouge, | J V Duralde, |
| ... | Provosty; |
| ... Rouge | F D Conrad, |
| ... | Robt L Barrow, |
| ... | D C Hardee, |
| ... | Hezekiah Thompson, |
| ... | Nicholas Edwards, |
| ... | George McMichal, |
| ... | J Evans, |
| ... | D L Rivers, |
| ... | John Routh, |
| ... | W S Scott, |
| ... | T Anderson, |
| ... | Sam Bowman, |
| ... | C E Ramage, |
| ... | M McCrante, |
| ... | R B Todd, |
| ... | W C Carr, |
| ... | J Striuger, |
| ... | T C Scarborough, |
| ... | Adolphe Coco, |
| ... | Octave Ogden, |
| ... | Saml Clark, |
| ... | Samuel Carruth, |
| ... | Robt J Swazey, |
| ... | Dr B Eagan, |
| ... | W R Douglass, |
| ... | R R Sille, |
| ... | A Pajo, |
| ... | A Dupré, |
| ... | Alex De Clouet, |
| ... | F D Richardson, |
| ... | H B Wilcoxon, |
| ... | A Nunez, |
| ... | J Aycock, |
| ... | R P Dardenne, |
| ... | C Bartlleau. |

... vention s'est ensuite ajournée.

... High School.—Les examens annuels ... supérieure de la rue du Canal ... mardi et mercredi prochain, ... du matin, à 2 heures de l'après-midi ... exercices d'élocution rempliront la ... dernier jour. La solennité se terminera ... discours du directeur de l'institution ... et par la distribution des ... classes seront reprises le 1er septembre.

... Tennessee.—Les journaux de ... publient des résultats partiels des ... tenues au Tennessee le 4 de ... Les résultats sont jusqu'à présent favorables ... whigs. Les suffrages whigs, dans ... comtés, sont plus nombreux ... présidentielle. Le Memphis ... Henry est selon toute probabilité ... que les retours sont encore ... pour hasarder une opinion définitive.

... Canada Ouest.—Le *Toronto Daily Patriot* ... Orangevi, dit le *Canadien*, qu'une ... grêle a eu lieu dernièrement dans quelques ... des localités dans cette direction et ... dommage considérable aux récoltes, ... notamment à Garafraxa, Amaranth et ... Des jardins et des champs entiers de ... de terre, de fèves, de concombres, &c, ... Dans quelques endroits les calcins, ... ajoute le journal, ... des agents à la ... de leurs pommes de terre.

**OFFRANDES.**

Les directeurs de la Compagnie d'assurance mutuelle (*Home mutual Insurance Company*) ont transmis au collecteur de l'Association Howard une somme de cinq cents piastres souscrite *individuellement* par lesdits directeurs, qui n'ont voulu rien prélever sur la caisse des actionnaires, ne s'y croyant pas autorisés. Voici les noms des directeurs et le montant de leurs offrandes respectives :

| | | | |
|---|---|---|---|
| A. L. Levy, | $50 00 | E G Rogers | $50 00 |
| Joseph Hoy, | 50 00 | J. Esser, | 50 00 |
| E K Converse, | 50 00 | John Hall, | 50 00 |
| A H May, | 50 00 | A Brother, | 100 00 |
| S De Visser, | 50 00 | | |

Les directeurs de la Banque de la Louisiane ont envoyé $1000 à l'Association Howard.

Les dames de Mississipi City ont adressé la lettre suivante à M. Kurscheidt, membre de l'Association Howard :

Mississippi City, 10 août 1853.

*Monsieur,*

Les Dames résidant chez le Dr Toogarden sympathisent profondément avec les malheureux de la Nlle Orléans que la maladie éprouve en ce moment, et vous prient de transmettre à l'Association Howard le montant ci-inclus de $105. Elles espèrent que cette somme contribuera un peu à soulager quelques-uns de ceux qui ne peuvent compter dans les circonstances présentes que sur l'appui charitable de votre société.

Puissiez-vous, messieurs, obtenir un jour la récompense de votre humanité : c'est le vœu de chacune de celles qui ont fourni leur obole dans la somme que vous recevrez.

Veuillez agréer, &c, C.

A M. G. Kurscheidt.

Loterie de la Havane.—Voici les principaux lots gagnés à la Grande Loterie qui a eu lieu le 3 de ce mois :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4,231, | $100,000 | 10,612, | $2,000 |
| 5,769, | 50,000 | 927, | 1,000 |
| 6,817, | 16,000 | 952, | 1,000 |
| 13,554, | 8,000 | 2,073, | 1,000 |
| 4,895, | 4,000 | 6,171, | 1,000 |
| 8,241, | 2,000 | | |

Le gouverneur Hébert a nommé M. James A. Lusk capitaine du port à la Nlle-Orléans en remplacement de M. Francis Quartier dont le mandat est expiré.

Missouri.—Une élection de deux membres du Congrès a eu lieu au Missouri le 1er de ce mois. Il est très probable qu'un démocrate, M. Jackson, et un whig, M. Caruthers, auront été élus.

Nouveau coton.—Le steamer *Caddo No 2*, arrivé hier de Williamsport, avait à bord une balle de coton de la nouvelle récolte. Elle vient de l'habitation de M. Richard Flower, paroisse d'Est Feliciana. C'est la première balle de la nouvelle récolte qui soit arrivé ici par la voie du fleuve.

**MEXIQUE.**

Le steamer *Texas* est arrivé hier dans notre port venant de Vera Cruz, qu'il a quitté le 8 de ce mois. Il a apporté $27,631 ainsi consignées: E. J. Forstall, $20,000, à Brugière & Co, $4000; à Bailly Blanchard & Co, $1,800; à Schmidt & Co, $825; à M. del Campo, $906; à Cramer & Co, $500; à M. Peyro, $200. Le *Texas* a laissé à Vera Cruz la barque *Gov.*, capitaine Huntley; ce navire devait mettre à la voile le lendemain, 9, pour la Nouvelle Orléans. Le brick *Ardennes* déchargeait; tout son équipage était malade, à l'exception du capitaine.

Nous avons reçu par le *Texas* des journaux de Vera Cruz jusqu'au 7 et de Mexico jusqu'au 4 courant.

Le ministre des finances prépare en ce moment le budget de l'année et a déjà fait connaître l'état du trésor. Le déficit dépassera seize millions de piastres à la fin de 1854. Le *Siglo* s'effraie à bon droit de l'avenir réservé au Mexique. Où trouver ces seize millions, s'écrie-t-il et qu'allons-nous faire? Un emprunt étranger est impossible, et quant à recourir aux capitalistes du pays on sait à quelles conditions ruineuses ils ont l'habitude de prêter. Il est en outre difficile de connaître au juste les ressources du gouvernement, car il y a à peine deux mois que le nouveau tarif a été mis en vigueur et que d'autres mesures financières ont été prises. La réduction dans le contingent actif de l'armée s'élève à cinq millions, le *Siglo* exprime l'espoir que de semblables économies soient faites.

Les journaux publient un projet de banque nationale.

Les biens de Don Guadalupe Peñeda, citoyen de Guerrero, ont été confisqués par les autorités pour le punir d'avoir adhéré au dernier parti révolutionnaire. Il demande une indemnité en se fondant sur le décret d'amnistie rendu par le gouvernement suprême.

Il a été publié un décret ordonnant que les restes du Padre Jarauta, le célèbre chef de guérillas, soient ensevelis honorablement. Un autre décret prononce des peines très sévères contre les déserteurs.

Les journaux sont remplis de récits de vols et de meurtres commis par les Indiens à Coahuila, à Durango et dans d'autres Etats. Tous les malheureux qui tombent entre les mains de ces sauvages sont impitoyablement massacrés. Il y a eu plusieurs combats entre les Indiens et les troupes envoyées contre eux par le gouvernement, dont plusieurs actions (elles) ont eu l'avantage et ont forcé leur ennemi d'abandonner le butin et les prisonniers qu'ils avaient faits, dans d'autres elles ont eu le dessous.

Des voleurs ont attaqué récemment un convoi de plusieurs chariots appartenant à M. Jovero del Rio et qui se rendait de Fresnillo à Durango. Quatre des conducteurs ont été tués, mais les autres se sont si bien battus que les voleurs ont dû se retirer après avoir été fort maltraités.

Une lettre de Tehuantepec annonce que tout est tranquille de ce côté.

Le choléra a cessé de sévir à Vera Cruz.

Manuel Serrano et Manuel Diaz, trouvés coupables de vol avec effraction, ont été condamnés à cinq ans de galère.

Le général Nicholas Bravo a donné son adhésion au présent gouvernement.

Le général Manuel Maria Villada, gouverneur et commandant général de Guerrero, est mort dernièrement de la fièvre jaune à Acapulco.

Un voleur de grand chemin nommé Gonzales a été exécuté à Tepic le 16 du mois dernier. Il a été pendu sur le théâtre même de son dernier crime.

Des habitans de Sonora ont fait une bourse de $2,400 pour lever des troupes destinées à prendre l'offensive contre les Indiens.

Le gouvernement fait réparer les chemins et cherche à améliorer le service de la poste.

Un décret spécial ordonne aux officiers de l'armée de payer promptement les arrérages dus aux soldats qui ont servi pendant la guerre avec les Etats Unis.

Un projet pour l'organisation de guerillas dans les Etats menacés par les Indiens, a été soumis au gouvernement.

De légers troubles s'étant élevés à Misantla, dans l'Etat de Vera Cruz, le gouvernement a aussitôt envoyé 200 hommes qui ont rétabli l'ordre.

Le district de Tehuantepec a été organisé en territoire.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Inhumations dans les différens cimetières de la ville, pendant les vingt-quatre heures se terminant jeudi, 11 du courant, à 6 heures du matin :**

| | Fièvre jaune. | Autres maladies. | Total |
|---|---|---|---|
| Cimetière Protestant rue Girod | 0 | 0 | 0 |
| Cypress Grove (cim. de la Nlle Orl.) | 8 | 0 | 8 |
| Cimet. Potter's-field, | 46 | 5 | 51 |
| Odd Fellows Rest, | 0 | 0 | 0 |
| Hôpital de Charité, | 53 | 1 | 54 |
| Cimetière des Hébreux, | 0 | 0 | 0 |
| Do de St-Patrick, | 25 | 3 | 28 |
| Lafayette, No 1 (4e district) | 28 | 3 | 31 |
| Cimet. des Hébreux, 4e dist, | 2 | 0 | 2 |
| St Vincent de Paul, 3e dist, | 39 | 1 | 40 |
| Cimet. de St Louis, No 1 | 2 | 0 | 2 |
| Do. do. No 2 | 0 | 1 | 1 |
| Total, | 203 | 14 | 217 |

**Hopital de Charité.—Officiel.**

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures se terminant mercredi 10 du courant à minuit :

| | |
|---|---|
| Admissions, | 83 |
| Sorties | 44 |
| Décès, | 47 dont 45 de fièvre jaune. |

Tentative de meurtre.—Ramon Bedenton été ... hier devant le recorder Winter et renvoyé en prison pour y attendre un interrogatoire. Il est accusé d'avoir, dans la nuit du 8 du courant dans la rue Perdido, porté plusieurs coups de fléau à James Percey.

Vol et assaut.—Mary Ann O'Brien a déclaré hier au recorder Winter que, mardi dernier, James Bowen l'a assaillie au coin des rues Carondelet et Poydras et lui a enlevé deux robes qu'elle tenait à la main. Tandis qu'elle se débattait, dix ou sept pièces de cinq francs sont tombées de ses mains dans le fossé et il lui a été impossible de les retrouver. L'accusé a été arrêté; il subira un interrogatoire le 13 du courant.

Escroquerie.—Farrell Cox comparaîtra le 13 de ce mois devant le recorder Winter, pour avoir, dans la nuit du 10 courant, volé sept pièces en or de $20 à Isaac Powers, à bord du bateau à vapeur Fanny Smith.

Un mauvais mari.—Mary Powers a fait hier, devant le recorder Kerr, un affidavit dans lequel elle accuse son mari de l'avoir abandonnée depuis sept mois; il vient cependant chez elle de loin en loin, mais toutes les fois qu'il entre dans la maison, il lui fait subir les traitements les plus cruels. La plaignante croit sa vie en danger et prie la Cour de la prendre sous sa protection. Le recorder a ordonné l'arrestation de Powers.

Coup de couteau.—Stephen Ryan, qui demeure au No 85, rue Toulouse, a été arrêté hier pour avoir porté un coup de couteau à sa femme. On a trouvé cette dernière étendue sur le plancher et couverte de sang. On croit que la blessure n'est pas dangereuse.

Ryan a comparu hier devant le recorder par intérim Kerr, et a fourni un cautionnement de $1,000 pour répondre de sa comparution à la Première Cour de District.

Est-elle libre ou esclave? Emilie Beauregard, gardien de la prison du Deuxième District, a déclaré hier au recorder par intérim Kerr, que la négresse Betsey, que l'on dit appartenant à M. S. Hite, est en prison depuis le 25 novembre 1851, époque où elle a été écrouée comme esclave marronne. Betsey a toujours soutenu qu'elle était libre. M. Beauregard demande ... M. Hite, le prétendu propriétaire, soit cité ... comparaître pour ... faire à l'esclave ou ... cette dernière soit mise en liberté.

MM. les Electeurs.

Veuillez annoncer que M. LAFAYETTE GUYOL est candidat à la place de ... comme ... pour le ... district, sujet à la décision de la convention whig.

**CHRONIQUE DES CAMPAGNES.**

—Les whigs de la paroisse St-Martin doivent se réunir à St-Martinville, dimanche, 21 du courant, pour choisir leurs candidats aux places de sénateur et de représentant à la législature.

—La Cour de District s'est organisée aux Opelousas, lundi le 8 de ce mois, sous la présidence du nouveau juge, l'honorable Lucius J. Dupré. La session durera environ deux semaines.

Nous lisons dans le *Whig* de St-Landry :

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos concitoyens que la fièvre jaune fait en ce moment à la Nouvelle-Orléans des ravages qui n'ont pas de précédents dans son histoire, à cette époque de l'année.

En 1837 et 1839, par imprudence, elle fut fatale aux Opelousas, elle y fut apportée et fit une large pâture dans notre paroisse. La question qui se pose maintenant devant nous est celle-ci: devons-nous, ou pouvons-nous encore être visités par elle. Notre opinion est, qu'à moins de mesures sagement prises et fidèlement exécutées, nous pouvons être encore affligés de ce fléau.

Nous le répétons, si nous n'usons pas des précautions nécessaires devant un semblable danger, nous aurons à compter avec elle avant la fin de l'été.

Le capitaine Hinckley fait en ce moment les voyages de la Nouvelle-Orléans aux Opelousas avec perte d'argent. Il ne le fait que pour les besoins de notre communauté, car il n'y a plus de fret à obtenir.

Que les hommes d'affaires l'engagent à interrompre ses voyages, jusqu'à ce que l'épidémie soit vaincue. Nous ne doutons pas qu'il n'accueille une telle proposition d'une manière favorable. Si cependant il croyait devoir le faire, la ville de Washington serait, alors, responsable des calamités qui pourraient venir nous affliger. Nous avons cru de notre devoir d'exposer aux yeux du public nos opinions à ce sujet et nous espérons qu'elles seront adoptées sans retard. Ce n'est pas le moment de discuter, l'œuvre doit s'accomplir immédiatement, car nous aurons sujet de nous en repentir plus tard.

—Les whigs de St-Landry se réuniront le 13 de ce mois pour désigner les candidats de la paroisse. Il sera nommé en même temps plusieurs comités dont le mandat durera jusqu'au lendemain des élections.

Le *Whig* de St-Landry adresse de sages conseils à nos amis politiques de la paroisse. Voici comment il s'exprime :

Comment la démocratie a-t-elle grandi ici, et dans d'autres Etats, si ce n'est en maintenant une organisation constante entre ses membres, malgré les échecs et les défaites nombreuses qu'elle a eu à essuyer. Ceci n'est après tout que le secret de la domination d'un parti sur un autre. S'organiser et lutter sans cesse, tel est le moyen de faire de meilleurs et de plus vaillants soldats; les troupes régulières sont toujours supérieures à des recrues fraîches et sans discipline. Les premières sont fortes et indomptables quoique faibles en nombre, tandis que les dernières sont timides et faciles à vaincre quoique épais que puissent être leurs rangs. Que la démocratie puisse toujours conserver une marche ascendante, c'est aussi impossible que de vouloir créer un mouvement continu sans un promoteur quelconque.

Quelle cause a pu amener une désertion politique parmi les whigs de cette paroisse, si ce ne sont les efforts désespérés et la persévérance de la démocratie. En s'agitant sans cesse, elle a maintenu une excitation constante dont les hommes sont plus ou moins avides, et elle a engagé ainsi bien des opinions à se rallier à elle.

Pourquoi n'adoptons-nous pas la même tactique? Sommes-nous moins dévoués aux institutions de notre pays? Avons-nous moins de patriotisme?

Nous le répétons : organisons-nous donc une fois, nommons des comités propres à seconder les desseins qui peuvent nous assurer le succès.

Nommons aux emplois publics des hommes de talent et d'habitudes laborieuses. C'est ainsi que l'œuvre pourra être accomplie, et quoique quelques-uns d'entr'eux puissent être élus à la prochaine élection, ils auront hâté le travail qui sera achevé en 1856.

Nous pouvons conserver notre ascendant à St-Landry, car nous ne sommes pas morts: nous dormons.

Un peu de travail et d'énergie de la part de quelques-uns nous rendra notre force numérique et nous assurera le succès dans toutes les élections paroissiales.

Il n'y a à cela aucun doute, le démocrate le plus convaincu ne nous contredira pas que nous n'ayons ici la majorité.

St-Landry rachètera ses fautes passées. Les démocrates suspendront leurs lyres aux branches des saules.

Nous en acceptons l'augure.

—Depuis quelques jours, dit le *Whig* de St Landry du 6 courant, nous avons joui d'un assez beau temps. Les nuits ont été fraîches. Quelques ondées sont venues nous rendre visite quelquefois, mais elles n'ont pas été générales. Les cannes sont dans les meilleures conditions. Le coton pousse vigoureusement mais les grabots sont rares. La récolte sera faible. Nous apprenons de nos amis que la formidable armée des chenilles a déjà commencé son invasion sur quelques habitations près de Holmesville.

Notre paroisse n'a jamais, dans cette saison, été plus saine.

—Le *North Louisianian* dit que les récoltes qui avaient une fort triste apparence il y a quelque temps, dans la paroisse Morehouse, sont maintenant fort avancées, grâce aux bienfaisantes ondées qui sont venues fort à propos rafraîchir le sol. Les planteurs cotonniers feront une récolte moyenne.

—Un jeune nègre employé sur le bateau à vapeur Caddo, est tombé par-dessus bord ces jours derniers, en face de la Pointe Coupée, et s'est noyé.

—L'*Echo* de la Pointe Coupée dit que la récolte ne sera pas fort belle dans la paroisse. Les pluies incessantes qui tombent depuis le 1er juillet ont hâté la floraison et la rouille a déjà attaqué les grabots sur beaucoup d'habitations.

# FEUILLETON.

**LES MAITRES SONNEURS,**

**ROMAN PAR GEORGE SAND.**

**Vingt Deuxième Veillée.**

—Vous êtes un véritable imbriaque, mon ami, dit ma tante à Huriel, en lui donnant une tape pour le retirer de Brulette, dont il n'était approché tout ému, et, prenant les mains de sa nièce, elle la consola en la priant doucement de lui dire ce que tout cela pouvait signifier.

—Si ton grand père était là, lui dit-elle, c'est lui qui m'expliquerait de quoi il retourne entre toi et ce garçon étranger, et il faudrait s'en rapporter à son jugement; mais, puisque je te sers ici de père et de mère, c'est à moi que tu dois confiance. Souhaites-tu que je te débarrasse des poursuites qu'on te fait, et qu'au lieu d'inviter ce badin ou ce brutal, car je ne sais de quel nom l'appeler, je le prie de nous laisser tranquilles?

—Eh bien! s'écria Huriel, ce que je réclame c'est qu'elle dise sa volonté, à quoi je me rangerai sans dépit, et en lui conservant mon estime et mon amitié. Si elle me croit badin ou brutal, qu'elle me consigne. Parlez, Brulette; je serai toujours votre ami et votre serviteur : vous le savez bien.

—Soyez ce que vous voudrez, dit enfin Brulette en se levant et en lui tendant la main; vous m'avez défendue dans une occasion si dangereuse, et vous avez souffert pour moi de tels soucis, que je ne peux ni ne veux vous refuser une aussi petite chose que de danser avec vous tant qu'il vous plaira.

—Songez à ce que vous dit votre tante, répliqua Huriel en lui tendant la main. Il en sera parlé, et s'il n'en résulte rien de bon entre nous deux, ce qui, de votre part, est encore possible, tout arrangement ou projet que vous auriez pour un autre mariage en sera gâté ou retardé.

—Eh bien! le mal n'en serait pas si grand, répondit Brulette, que celui où, sans réflexion ni crainte, vous vous êtes jeté pour moi. Ma tante, excusez-moi, ajouta-t-elle, si je ne peux pas vous expliquer cela tout de suite; mais croyez que votre nièce vous aime, vous respecte, et n'aura jamais rien à se reprocher devant vous.

—J'en suis bien assurée, dit la bonne tante en l'embrassant; mais que répondrons-nous aux questions qui nous seront faites?

—Rien, ma tante, dit résolument Brulette, rien du tout! Je suis payée pour ne point embarrasser des questions, et vous savez que j'en ai l'habitude.

Alors Huriel baisa, par cinq ou six fois, la main de Brulette, en lui disant :

—Merci, la mignonne de mon cœur; je ne vous ferai pas repentir de ce que vous m'accordez-là.

—Venez vous, grand obstiné! lui dit ma tante. Je ne peux pas me détarder plus longtemps, et si je n'emmène vitement Brulette, la mariée est capable de quitter son monde pour la venir réclamer ici.

—Allez, allez, Brulette, fit Thérence, et laissez-moi cet enfant; je vous reponds d'en avoir soin.

—Ne venez vous donc point, ma belle Bourbonnaise? dit ma tante, qui ne se pouvait lasser de regarder Thérence comme une merveille. Je compte bien sur vous aussi.

—J'irai plus tard, ma brave femme, dit Thérence. Pour le moment, je veux donner à mon frère des habits convenables pour vous faire bonneur; car nous voilà encore tous les deux dans nos effets de voyage.

La tante emmena Brulette qui voulait emmener Charlot; mais Thérence insista pour le garder, voulant que son frère eût le loisir d'être avec sa mie sans le trouble et l'embarras de ce petit enfant. Cela n'était point du goût de Charlot, qui, voyant emmener sa mignonne, commença de brailler et de se débattre dans les bras de la Bourbonnaise; mais elle, le regardant d'un air sérieux et volontaire, lui dit :—Tu vas te taire, mon garçon; il le faut, c'est comme ça.

Charlot, qui ne s'était jamais vu commander, fut si étonné d'un ton pareil, qu'il accota tout de suite, mais, comme je voyais Brulette angoissée de le laisser dans les mains d'une fille qui, de sa vie, n'avait touché un marmot, je lui promis de le ramener moi-même dès qu'il serait besoin, et la poussai à suivre notre petite tante qui commençait à s'impatienter.

Huriel poussé, de son côté, par sa sœur, entra dans sa chambre pour se raser et faire sa toilette; et moi, restant seul avec Thérence, je l'aidai à défaire ses coffres et à déplier ses habits, tandis que Charlot, tout mate, la regardait d'un air ébahi. Quand j'eus porté à Huriel les effets dont Thérence me chargeait les bras, je revins pour lui demander si elle n'allait pas aussi s'habiller, et lui offrir de promener l'enfant pendant ce temps-là.

—Quant à moi, répondit-elle, en mettant ses affiquets sur son lit, j'irai si Brulette s'en tourmente; mais, si elle peut m'oublier un peu, je vous confesse que j'aimerais mieux rester tranquille. Dans tous les cas, je serai prête en un moment, et n'ai besoin de personne pour me conduire. Je suis habituée à chercher et à préparer les logements en voyage, comme un vrai fourrier de campagne, et je suis embarrassée de rien, ce quelque lieu que je me trouve.

—Vous n'aimez donc pas la danse, lui dis-je, puisque ce n'est pas la honte des nouvelles connaissances qui vous fait préférer de rester seule au logis?

—Non, je n'aime pas la danse, répondit-elle, ni le bruit, ni la table, ni surtout le temps perdu, qui laisse venir l'ennui.

—Mais on n'aime pas toujours la danse. Vous avez donc crainte ou répugnance des propos que les garçons font avec les jeunes filles?

—Je n'ai répugnance ni crainte, dit-elle simplement. Cela ne m'amuse pas, voilà tout. Je n'ai pas l'esprit de Brulette. Je ne sais répondre à propos, ni plaisanter, ni pousser personne à la causerie. Je suis sotte et ennuyeuse: enfin je m'imagine d'être aussi mal placée en une compagnie que le serait un loup ou un renard que l'on inviterait à danser.

—Vous n'avez pourtant mine de loup ni d'aucune bête échafouine, et vous danserez d'une aussi belle grâce que les branches des saules quand un air doux les caresse.

Je lui en aurais dit davantage, mais Huriel sortit de sa chambre, beau comme un soleil, et plus pressé de s'en aller que moi, qui me serais bien convenu en la compagnie de sa sœur. Elle le retint un peu pour lui arranger sa cravate et lui nouer ses jarretières de dessus, ne le trouvant jamais assez bien pour être digne de danser toute une noce avec Brulette; et, ce faisant :—Nous expliquerez-tu, lui dit-elle, pourquoi tu t'es montré si jaloux de ne la laisser divertir qu'avec toi? Ne crains-tu pas de la choquer par un si prompt commandement?

—Tiennet! dit Huriel, s'arrêtant tout d'un coup de s'arranger, et prenant Charlot qu'il mit sur la table pour le regarder tout son soûl :—A qui est cet enfant là?

Thérence, étonnée, demanda d'abord à lui pourquoi il faisait cette question là, et ensuite à moi pourquoi je n'y répondais point.

Nous nous regardions tous les trois dans les yeux comme trois essotis, et j'aurais donné gros pour pouvoir répondre, car je voyais bien qu'une pierre menaçait de nous tomber sur la tête. Enfin, je pris courage en me souvenant de ce que j'avais senti, ce jour-là même, d'honnêteté et de vérité dans les yeux de ma cousine, à une pareille question que je lui avais faite; et allant tout de suite de l'avant, je répondis à Huriel :—Mon camarade, si tu viens en notre village, beaucoup de gens te diront que Charlot est l'enfant de Brulette....

Il ne me laissa pas continuer, et prenant le petit, il le toucha et le retourna comme un chasseur qui examine un gibier de rencontre. Craignant quelque idée de colère, je voulus lui retirer l'enfant, mais il le retint en me disant : Ne crains rien pour un pauvre innocent; je ne suis pas un mauvais cœur, et si je lui trouvais de la ressemblance avec *elle*, peut-être qu'en détestant mon sort je ne pourrais pas m'empêcher d'embrasser cette ressemblance; mais il n'y en a point, et j'ai beau me questionner le sang, cet enfant, dans mes bras ne me donne ni chaud ni froid.

—Tiennet, Tiennet, réponds lui! s'écria Thérence sortant comme d'un rêve; réponds-moi aussi, car je ne sais point ce que cela veut dire, et je deviens folle d'y songer. Il n'y a point de tache en notre famille, et si mon père le croyait....

—Huriel lui coupa la parole.—Attends, ma sœur, dit-il. Un mot de trop serait bien vite dit, et c'est à Tiennet de nous répondre. Une fois, deux fois, Tiennet, toi qui es un honnête homme, dis moi à qui est cet enfant-là.

—Je te jure Dieu que je ne le sais pas, lui répondis-je.

—S'il était à elle, tu le saurais?

—Il ne me semble point qu'elle eût pu me le cacher.

—T-a-t-elle jamais caché quelque autre chose?

—Jamais.

—Connait-elle les parens de cet enfant?

—Oui, mais elle ne veut pas seulement qu'on la questionne là-dessus.

—Nie-t-elle que l'enfant soit à elle?

—Personne n'a jamais osé le lui demander!

—Pas même toi?

Je racontai en trois mots ce que je savais, ce que je croyais, et je finis en disant :—Rien ne peut me servir de preuve pour ou contre Brulette, mais j'ai beau faire, je ne peux pas la soupçonner.

—Eh bien! ni moi non plus, dit Huriel. Et, donnant un baiser à Charlot, il le remit par terre.

—Ni moi non plus, dit Thérence; mais pourquoi cette idée est-elle venue à d'autres? et comment t'est-elle venue à toi, mon frère, en regardant cet enfant? Je n'avais pas seulement songé à demander s'il était neveu ou cousin de Brulette. Je me disais qu'il était apparemment de sa famille, et il me suffisait de le voir sur ses bras pour que je voulusse le prendre sur les miens.

—Il faut donc que je t'explique cela, dit Huriel, encore que les mots me brûlent la bouche. Et bien! oui, j'aime mieux le dire! Ce sera l'unique fois, car mon parti est pris, quoiqu'il y ait, quoi qu'il arrive! Sache, Thérence, qu'il y a trois jours, quand nous avons quitté Joseph à Montaigu.... tu sais comme je pariais le cœur libre et content! Joseph était guéri. Joseph renonçait à Brulette. Joseph te demandait en mariage, et Brulette n'était pas mariée! il le disait. Il la regardait comme libre aussi, et, à toutes mes questions, il répondait : Comme tu voudras, je n'en suis plus amoureux, tu peux l'aimer sans que je m'en inquiète.

—Eh bien! sœur, au moment où nous le quittions, il me retint par le bras et me dit : Est-ce donc vrai? est-ce décidé, Huriel, que tu vas au pays de chez nous? Et ton idée est-elle de faire la cour à celle que j'ai tant aimée?

—Oui, lui dis-je, puisque tu veux le savoir. C'est mon idée, et tu n'as plus le droit de revenir sur la tienne, ou je croirais que tu as voulu te jouer de moi en me demandant ma sœur.

—Cela n'est pas, a répondu Joseph, mais je crois que je te trahirais, à cette heure, si je te laissais partir sans te dire une triste chose. Dieu m'est témoin que de telles paroles ne m'auraient jamais sorties de la bouche contre une personne dont le père m'a élevé, et tu as vu que j'ai tout prêt à faire une faute. Mais, comme ton père m'a enseigné ... tu es ... obligé à savoir... Sache donc, Huriel, qu'au ... par amour Brulette avait déjà eu, à mon insu, de l'amour pour un autre, et qu'il y en a une preuve sur ... tiendra ... prendre mes précautions, je le sais ... A présent, fais comme tu voudras, je n'y veux plus penser.

La-dessus, Joseph a tourné le dos et s'est enfui dans le bois.

J'avais été si agité, et moi, je sentais tant d'amour et de fièvre dans mon cœur, que j'ai accusé ce malheureux jeune homme d'un mouvement de folie et de mauvaise rage. Tu te souviens, ma sœur, que tu m'as trouvé changé et que tu m'as cru malade pendant que nous allions au bourg d'Huriel. Quand nous avons été là, tu as trouvé chez nos parens deux lettres de Brulette, et moi trois lettres de Tiennet, toutes déjà anciennes, et qu'on avait manqué à nous envoyer, malgré qu'on nous l'eût si bien promis. Ces lettres-là étaient si simples, si bonnes et marquaient tant de vérité dans l'amitié, que j'ai dit: Marchons! et les paroles de Joseph ont passé dans mon esprit comme un mauvais rêve. J'ai avais honte pour lui, je ne voulais pas m'en souvenir. Et quand, tout à l'heure, j'ai vu la Brulette, avec son air si doux, et sa modestie qui me charmait tant par le passé, je jure Dieu que j'avais oublié tout, aussi bien oublié que la chose qui n'a jamais été. La vue de cet enfant m'a tué! Et voilà pourquoi j'ai voulu savoir si Brulette était libre de m'aimer. Elle l'est, puisqu'elle m'a promis de s'exposer pour moi à la critique et au désappointement des autres. Eh bien! puisqu'elle ne dépend de personne, si elle a eu un malheur dans sa vie.....que je croie un peu ou pas du tout.....qu'elle le confesse ou s'en justifie.....c'est tout un : Je l'aime!

—Tu aimerais une fille déshonorée? s'écria Thérence! Non! non! pense à ton père, à ta sœur! Ne vas pas à cette noce avant que nous sachions la vérité. Je n'accuse pas Brulette, je ne crois pas à Joseph. Je suis sûre que Brulette est sans tache, mais encore faut-il qu'elle le dise, et elle fera mieux, elle le prouvera. Allez la chercher, Tiennet. Il faut qu'elle s'explique tout de suite avant que mon frère ne fasse un de ces pas qu'un honnête homme ne peut plus faire en arrière.

—Tu n'iras pas, Tiennet! dit Huriel, je te le défends! Si, comme je le crois, Brulette est aussi innocente que ma sœur Thérence, il ne lui sera pas fait l'injure d'une question, avant que je lui aie fait, moi, l'honneur de ma parole.

—Penses-y, mon frère.... dit encore Thérence.

—Ma sœur, répondit Huriel, tu oublies une chose : c'est que, si Brulette a fait une faute, moi, j'ai fait un crime, et que, si l'amour l'a entraînée à mettre un enfant dans le monde, moi, l'amour m'a entraîné à mettre un homme dans la terre!

Et comme Thérence insistait :—Assez, assez! lui dit-il en l'embrassant et en la repoussant. J'ai beaucoup à me faire pardonner avant de juger les autres; j'ai tué un homme!—Disant cela, il s'enfuit sans vouloir m'attendre, et je le vis courir vers la maison de la mariée, qui fumait de cuisine et grouillait de vacarme aussi toutes celles du village.

—Ah! dit Thérence en le suivant des yeux, mon pauvre frère n'a pas oublié son malheur! et peut-être qu'il ne s'en consolera jamais!

—Il s'en consolera, Thérence, lui dis-je, quand il se verra aimé de celle qu'il aime, et je vous réponds qu'il l'est déjà et depuis longtemps.

—Je le crois bien aussi, Tiennet; mais si cette fille n'était pas digne de lui!

—Voyons, ma belle Thérence, êtes-vous donc si sévère que vous feriez péché mortel d'un malheur arrivé à un enfant; et qui sait?... peut-être par surprise ou par la force?

—Ce n'est pas tant le malheur ou la faute, que je blâmerais, que les mensonges de la bouche ou de la conduite qui en auraient été la conséquence. Si, du premier jour, votre cousine avait dit à mon frère : « Ne me recherchez pas; j'ai été trompée ou violentée, » j'aurais compris que mon frère n'en tînt compte et pardonnât tout à la franche confession; mais se laisser tant courtiser et admirer sans rien dire.... Voyons, Tiennet, ne savez-vous vraiment rien? Ne pouvez-vous, à tout le moins, deviner ou supposer quelque chose qui me tranquillise? J'aime tant Brulette, que je ne me sens point le courage de la condamner. Et pourtant que me dira mon père, s'il pense que j'aurais dû tout faire pour retenir Huriel dans un pareil danger?

—Thérence, je ne peux rien vous dire, sinon que, moins que jamais, je doute de Brulette; car si vous voulez savoir quelle était la seule personne que je pusse soupçonner de l'avoir abusée, et sur qui les accusations du monde eussent un peu d'apparence de raison, je vous dirai que c'était Joseph, lequel m'en parait aussi blanc que neige, d'après ce que votre frère vient de nous en apprendre. Or, il n'y avait au monde, à ma connaissance, qu'un autre garçon, je ne dis pas capable, mais en position, par son amitié avec Brulette, de se laisser détourner de son honneur par une mauvaise tentation. Ce garçon-là, c'est moi. Eh bien! le croyez vous, Thérence? Regardez-moi dans les yeux avant de me répondre. Personne ne me l'a jamais imputé, que je sache, mais je pourrais en être le payeur tout de même, et vous ne me connaissez point assez pour être sûre de mon honnêteté et de ma parole. Voilà pourquoi je vous dis : regardez à ma figure et au mensonge et la lâcheté y peuvent loger à leur aise.

Thérence fit ce que je lui disais et me regarda assez droit sans s'embarrasser, puis elle me dit :—Non, Tiennet, vous n'êtes pas dans le cas de mentir comme ça; et si vous êtes tranquille sur Brulette, je veux que je sois de même. Allons, mon garçon, allez-vous-en à la fête; je n'ai plus besoin de vous ici.

—Si fait, lui dis-je. Cet enfant va vous embarrasser. Il n'est pas bien commode avec les personnes qu'il ne connaît point, et je voudrais de l'emmener où tous aider à le garder.

—Il n'est pas commode! dit Thérence en le poussant sur ses genoux. Bah! qu'est-ce qu'il y a donc de si malaisé à gouverner une marmaille comme ça! Je n'y ai jamais essayé, mais il me semble que, pour peu qu'on ait de raison, on ne peut pas être ... à sa volonté.... Voyons, mon petit, ... que tu me fasses pleurer!

—Non, dit Charlot, qui boudait sans oser se montrer.

—Oui-dà! c'est comme il te plaira! Je ne te force point; mais quand tu souhaiterais tu coupe, tu pourras le demander; je veux bien te servir, et mêmement t'amuser, et te t'ennuies. Dis, veux-tu t'amuser avec moi?

—Non, dit Charlot, en fronçant sa figure bien fièrement.

—Or donc, amuse-toi tout seul, dit tranquillement Thérence, en le mettant par terre. Moi, je vas aller voir le beau petit cheval noir qui mange dans la cour.

Elle fit mine d'y aller, Charlot pleura. Thérence fit semblant de ne pas l'entendre, jusqu'à ce qu'il vint à elle.

—Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? dit elle, comme étonnée; dépêche-toi de le dire, car je n'en vas; je n'ai pas le temps d'attendre.

—Je veux voir le beau petit cheval noir, dit Charlot en sanglotant.

—En ce cas, viens, mais sans pleurer, car il se sauve quand il entend crier les enfants.

Charlot rentra son dépit et alla caresser et admirer la Clairin.

—Veux-tu monter dessus? dit Thérence.

—Non, j'ai peur.

—Je te tiendrai.

—Non, j'ai peur.

—Eh bien! n'y monte pas.

Au bout d'un moment, il y voulut monter.

—Non, dit Thérence, tu aurais peur.

—Non.

—Si fait, je te le dis.

—Eh non! dit Charlot.

Elle le mit sur le cheval, qu'elle fit marcher en tenant l'enfant bien adroitement, et quand je les eus regardés un bon moment, je fus bien assuré que les caprices de Charlot ne pouvaient pas tenir contre une volonté aussi tranquille que celle de Thérence. Elle s'y prenait tout aussi bien, dès le premier jour, pour gouverner un marmot naturellement difficile, que Brulette y était arrivée par une année de patience et de fatigue, et l'on voyait que le bon Dieu l'avait faite pour être bonne mère sans apprentissage. Elle en devinait les finesses et les forces, et s'y prêtait sans se tourmenter, s'étonner ni s'impatienter de rien.

Charlot, qui se croyait le maître avec tout le monde, fut étonné de voir qu'il ne l'était, avec elle, que de bouder contre lui-même, et qu'elle s'en embarrassait si peu, que c'était peine perdue. Aussi, au bout d'une demi heure, devint-il tout à fait gentil, demandant de lui-même ce qu'il souhaitait, et se déplaisant d'accepter ce qui lui était offert. Thérence le fit manger, et j'admirai comme, de son propre jugement, elle sut mesurer ce qu'il lui fallait, sans trop ni trop peu, et comme elle eut aussitôt d'occuper à côté d'elle, tout en s'occupant elle-même, causant avec lui comme avec une personne raisonnable, et lui donnant tant de confiance, sans avoir l'air de le questionner, qu'il lui eut bientôt défilé tout son chapelet de disettes, dont il avait l'habitude de se faire prier quand on s'en montrait trop curieux. Et mêmement, il se trouvait si content avec elle et si fier de savoir causer, qu'il s'impatientait contre les mots qu'il ne connaissait point, et rendait son idée par des mots de son invention, qui n'étaient ni tout sots ni vilains.

—Qu'est-ce que vous faites donc là, Tiennet? me dit elle tout d'un coup, comme pour me faire entendre que je restais trop longtemps.

—Et, comme j'avais déjà inventé cinquante petites histoires pour ne pas m'en aller, je me trouvai à court, et ne sus rien lui dire, sinon que j'étais occupé à la regarder.

—Est-ce que ça vous amuse? fit elle.

—Je ne sais pas, lui répondis-je. Autant vaut demander au blé s'il est content de se sentir pousser au soleil.

—Oh! oh! il paraît que vous êtes devenu malin pour tourner les compliments! mais pensez donc que c'est peine perdue avec moi, qui n'y comprends rien, et n'y sais rien répondre.

—Je n'y connais rien non plus, Thérence.—Tout ce que je veux dire, c'est qu'à mon idée, il n'y a rien de si beau et de si sain à voir qu'une jeune fille prenant son plaisir dans la causette d'un petit enfant.

—Est-ce que ça n'est pas naturel? dit Thérence. Il me semble, à moi, que je rentre dans la vérité des choses du bon Dieu, en regardant et en écoutant ce marmot. Je sens bien que je ne vis pas, à l'ordinaire, comme une femme doit aimer à vivre; mais je n'ai pas choisi mon sort, et l'état voyageur et abandonné que je mène est dans mon devoir, puisque j'y suis le soutien et le bonheur de mon père. Aussi, je ne m'en plains pas et ne souhaite pas une vie qui ne serait pas la sienne; seulement, je comprends bien le plaisir des autres, et celui que Brulette a dans la société de son Charlot, qu'il soit à elle ou au bon Dieu, me semble très doux aussi. Je n'ai pas eu souvent l'occasion d'un si gentil divertissement, et je peux bien le prendre où je le trouve. Vrai, c'est une jolie compagnie que ce petit bonhomme, et je ne savais pas que ça pouvait avoir tant d'esprit et de connaissance.

—Et pourtant, mignonne, ce Charlot n'est amusant que par les grands soins de Brulette, et il lui a fallu s'amender beaucoup pour l'être autant que celui que Dieu a fait gentil de son naturel.

—Vous m'étonnez grandement, dit Thérence. S'il y a des enfans plus gentils que celui là, ou est trop heureux de pouvoir vivre avec eux. Mais en voilà assez, Tiennet. Allez-vous-en, où l'on viendra vous chercher, et on voudra aussi m'emmener, ce qui me contrarierait, je vous le confesse, car je n'ai pas ... et je me trouve si bien d'être ici tranquille avec ce petit, qu'on ne me rendrait pas service en me dérangeant si tôt.

Il fallut bien obéir, et je m'en allai le cœur tout rempli et tout révolutionné des idées qui me venaient au sujet de cette fille.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

(*A continuer.*)

**Communiqué.**

Il est dans la demande de toutes ... illisible ... 

Dr. CHAMPON DE LA VALLÉE, Rue Ste-Anne, 126

Traitement gratuit pour les personnes pauvres. Consultations gratuites de 11 heures à 1 heure, encoignure Chartres et Jefferson.

**BULLETIN COMMERCIAL.**

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 11 AOUT.

Le marché au coton a été un peu plus animé, et les transactions de ce jour se sont élevées à environ 600 balles, à des prix stables.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Inférieur, | 7 @ 7½ | Middling fair, | 11½ @ 12 |
| Ordinaire, | 8½ @ 9½ | Fair | 12 @ — |
| Middling, | 9½ @ 10½ | Fully fair, | 12½ @ — |
| Good Middl | 11 @ 11½ | Good Fair, | — @ — |

Pas de transactions sur le tabac.

Il ne s'est fait que de faibles ventes sur le sucre et les mélasses.

Les ventes de farine n'ont été que de 400 barils St-Louis pour lesquels on a traité à l'amiable. Un petit lot de superfine a rapporté $7 le baril, et 145 extra-claire $7 50.

On a acheté 2,000 sacs de maïs aux prix de 56 @ 60 cts le mélange et jaune, et 60 le beau blanc. Pas de ventes d'avoine ni de maïs.

Le porc mess se détaille à $15 le baril; 2 tierçons jambons ordinaires à 9 cts, 28 barriques épaules à 6 cts, et 14 barr. pas plate-côtes à 7¾ cts.

Environ 500 barillets graisse ont été vendus sur la Levée à 11¾ cts.

Les transactions sur le whiskey se bornent au détail.

Pas d'affrètement dans la journée; et pas de changement dans le taux du fret.

Sterling, de 9 @ 9½ prime; Paris, 5fr. 10 @ 5fr. 05.

Traites sur New-York, à 60 jours, 1½ @ 1¾ p. c. d'esc. Chèques, au pair, à ¼ pour cent d'escompte.

**LISTE MARITIME.**

**Port de la Nouvelle-Orléans.**

Pas d'expédiés hier.

**Arrivés Hier.**

Steamship Texas, Place, Vera Cruz

Navire Harford, Darke, Boston

Barque Nashua, Rolling, Philadelphie

Brick P Soule, Henry, Havane

Goelette Minna, Roach, Havane

W A Kain, Robertson, Apalachicola

STEAMBOATS.

S W Downs, Grass, bayou Sara.

J Wevre, Terrebonne, Lafourche.

Frank Lyon, Estes, Princeton

Caddo No 2, Brady, Williamsport.

Georgia, Scull, Louisville, viande salée, whiskey, patates, huile, tabac, &c.

Fanny Smith, Dennam, Louisville—chargement de provisions diverses.

Uncle Sam, Lee, de St Louis—farine, porc, viande salée, tabac, corde, ..., beurre, &c.

**Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.**

| | |
|---|---|
| Mobile | Florida, Grant |
| Ocean Springs | Creole, Walker |
| Lafourche | ... |
| Bayou Sara | S W Downs, Grass |
| Princeton | Frank Lyon, Estes |
| Terrebonne | Jean Wevre, Terrebonne |
| St Louis | Georgia, ... |
| St Louis | Uncle Sam, ... |

Décédée hier au soir, à 10 heures du quart, MARGUERITE MANQUN, épouse de CLAUDE SCHWALTZER. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de leurs frère, sont priés d'assister à ses funérailles, sans autre invitation, aujourd'hui ... six heures du matin. Le convoi partira de la ... Bourbon, No 256, entre Dumaine et ...

Un service funèbre sera célébré à l'église de l'Assomption, le vendredi, 12 du courant, à 7 heures A. M. précises, en mémoire de feu MARIE EMILIA SEUZENEAU, épouse de M. ... chez A. Calongne. Les amis et connaissances des familles Calongne et Seuzeneau sont priés de vouloir bien y assister.

De la part des deux familles.

**AVIS.**

M. L. DUFOUR a l'honneur d'annoncer au public ... l'Hôtel d'Orléans, rue de Chartres ... à partir du 15 courant ...

# SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages : 10,000 SANGSUES de première qualité, à vendre à ...

No 46, rue du Quartier, ... entre Conti et Levée.

**Promesse de la Havane.**

EN débarquement du brick John S. Gittings: ... cigares des marques ... Conchas, Espada, Cabañas ...

DELVAILLE & MORENO. 36, Vieille Levée

**Banque des Artisans et Négocians.**

Nlle-Orléans, 9 août 1853.

CETTE Banque commencera ses opérations MERCREDI, 10 du courant.

Jours d'escompte : les LUNDIS et JEUDIS.

Les billets devant être mis à l'escompte les samedis et mercredis précédents. G. CRUZAT, Caissier.

**INSTITUTION DE S. ROUKE,**

Enseignement de l'école supérieure (High School) des jeunes gens des écoles publiques du 3e District de la Nouvelle-Orléans.

LE plan des études embrassera toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes.

Le directeur se fera un devoir d'employer toujours les meilleurs professeurs. Le local sera indiqué plusieurs jours avant l'ouverture des classes qui aura lieu le 1er septembre prochain.

Tous les directeurs des écoles publiques du 3e district ... les parents des nombreux élèves de S. Rouke, depuis 1852.

S'adresser pour les conditions à M. J. N. De Poully, ... 

**DEUIL. DEUIL.**

Maison F. Breger & Co.

Rue de Chartres, 36, entre Bienville et Douane.

NOUS avons l'honneur de rappeler aux dames notre spécialité de deuil et demi deuil, barèges, mousselines, jaconas, indiennes françaises, lingerie, cols et écharpes, chapeaux d'alpaca etc. etc. ...

**PROMENADE SUR LE FLEUVE.**

MOYENNANT DIX CENTS par personne, les Familles auront le privilège de passer l'après-midi à bord du Ferry du Deuxième District, en face de la Place Jackson.

**Ecriture et Tenue des Livres.**

De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine à l'Académie de Dolbear, pour l'Ecriture et la Tenue des Livres, No 105, rue du Canal.

RUFUS DOLBEAR, 105, rue du Canal.

**CHLOROFORME DE LABARRAQUE.**

EDOUARD GUILLOT, 238, rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine.

350 ONCES SULFATE DE QUININE (Pelletier) à vendre par EDOUARD GUILLOT, 238, rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine.

**Banque des Citoyens de la Louisiane.**

Nlle-Orléans, le 6 août 1853.

LA Banque préalablement à la reprise de ses opérations actives le 1er septembre prochain, procèdera lundi le 15 courant, à la nomination de ses officiers.

Par ordre du Bureau, E. ROUSSEAU, Caissier.

**Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.**

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.

A. LAVET, Secrétaire.

**Banque de l'Etat de la Louisiane.**

Lundi, 1er août 1853.

RICHARD RELF, Caissier.

**Banque de la Louisiane.**

Nlle-Orléans, 24 juillet 1853.

R. M. DAVIS, Caissier.

**Banque des Citoyens de la Louisiane.**

*Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.*

E. ROUSSEAU, Caissier.

**BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.**

Bureau de la Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

BENJ. FLANDERS, Secrétaire.

**Mairie de la Nlle-Orléans,** *Le 20 juillet 1853.*

A. D. CROSSMAN, Maire.

**Mairie de la Nouvelle-Orléans.** Le 21 juillet 1853.

A. D. CROSSMAN, Maire.

**Avis aux Entrepreneurs.**

**Collège St. Joseph**—Bardstown, Ky.

**Succession C. Loisterer.**

**Avis.**

**Société.**—M. F. WAGGAMAN devient associé ... SEAWELL & Co.

**J. B. AVEQUIN.**

Chimiste, analyste, essayeur sur tous métaux, sur toutes espèces minérales d'où tous les métaux comme sont extraits, et généralement sur tous les corps de la nature comme en détente.

**HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 98,**

Entre les rues Perdido et Poydras.

**Comté de Callum, comté de Choctaw, Alabama.**

CHARLES CULLUM

**Maisons et Magasins à Louer.**

EUG. ROCHEREAU & Co., 17 & 19, rue St-Louis.

**A vendre, pour cause de départ,** UNE PHARMACIE ...

**ARNOUX.**

**URIAH A. POLLARD & CO, 76, rue du Canal,**

# FROST & Co.

Rue des Magasins, No 10, Nlle-Orléans.

OFFRENT EN VENTE

BOTTES, SOULIERS, CHAPEAUX.

**Marchandises sèches pour le comptant seulement.**

O. R. GRAHAM, 96, rue Gravier

**CHEMISES FRANCAISES.**

36, Rue de Chartres.

LAGAY & LECANU.

**Galerie Daguerréotype de MOISSENET,**

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

**COLLEGE DE LA LOUISIANE,**

Actuellement situé dans la paroisse St Jacques, au siège de l'ancien Collège Jefferson.

PRESIDENT—LOUIS DUFAU.

**COLLEGE DE LA LOUISIANE.**

Rue Dauphine, 313,

*Entre Ursulines et Hôpital.*

**Collège de Saint Xavier, Cincinnati.**

A. HUCHET KERNION, agent.

**AVIS.**

EDMOND FAUCHET.

**Vins, Sherry, Vins d'Oporto et de Madère.**

**A VENDRE**

**AVIS.**

**PAPIERS PEINTS FRANCAIS.**

DELCROIX—Importateur.

No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St. Louis.

**CONSULAT DE FRANCE.** AVIS MENSUEL—Août 1853.

**Demande de 30 jeunes nègres.**

J. T. HATCHER.

**$250 de Récompense**

J. M. JOHNSTON & Co.

**CAVELIER & MAXENT,**

*Rue Royale, No. 16.*

**F. A. GONZALES,**

Marchand de Foin, Mais, Avoine, etc.

No 11, *Front Levée, entre Douane et Bienville*

**EN MAGASIN.**

QUEYROUZE & LANGSDORFF.

**G. LAVIE.**

5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

**Aux amateurs de chasse.**

G. LAVIE,

5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.